Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260625-CM2606_10-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DAL('H MAD ATAo !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le dix-neuf juin par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Etaient présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, M. Ewen ROGER, Mme Françoise DIROU, M. Sébastien NORMAND, M. Frédérick JACOB, M. Christophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Céline DARBOUX, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Yvon POULIQUEN, M. Patrick LE MERRER, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN.

Etaient absents : M. Patrick CLEMENT (pouvoir à Alain KIFFER), Mme Anne-Claire DELMAS (pouvoir à Stéphane LOZDOWSKI), M. Julien ROGNANT, M. Sylvain LOISEL (pouvoir à Yvon POULIQUEN), Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG (pouvoir à Viviane LE BIHAN).

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26 Quorum : 14

Christophe DENIS a été élu secrétaire de séance. RAPPORTEUR : Françoise DIROU

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CD29 POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, CODE CM2606_10

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été renouvelé en juin 2025 et installé lors de sa première séance en septembre 2025.

L'objectif du Conseil Municipal des Jeunes est de favoriser l'engagement civique des jeunes, de leur permettre de mieux comprendre les institutions démocratiques, de s'exprimer sur les projets qui les concernent et de participer activement à la vie de la commune.

Le CMJ, composé de 11 jeunes résidant sur la commune, s'est réuni 4 fois depuis les élections municipales du 15 mars sous la coordination de Mme Françoise DIROU, conseillère municipale déléguée. Les jeunes élus du CMJ ont pour projet d'organiser une « Fête des enfants » le 19 septembre 2026 et souhaitent, à cet effet, solliciter une subvention du Conseil départemental du Finistère dans le cadre du dispositif dédié.

Aussi, M. le Maire propose de solliciter le fonds du Conseil départemental du Finistère pour l'opération de la « Fête des enfants », selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses (TTC)		**Recettes (TTC)**	
Location de structures gonflables	600,00 €	Conseil départemental du Finistère	800,00
Fournitures diverses pour les actions d'autofinancement	400,00 €	Actions d'auto-financement	200,00
TOTAL	**1000,00 €**	**TOTAL**	**1000,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20260625-CM2606_10-DE

La commission des finances a rendu un avis favorable sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le projet ainsi présenté**
- **Autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 800 € auprès du Conseil départemental du Finistère, pour l'organisation de la « Fête des enfants », suivant le plan de financement ci-dessus.**

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 25 juin 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Christophe DENIS, secrétaire de séance



